



FREEDOM  
ONLINE  
COALITION

COALITION  
POUR LA LIBERTÉ  
EN LIGNE

+

+

---

# CLL Consultations Régionales

Résumé de la Consultation Régionale  
en Amérique du Nord

Mai 2022

---

# Table des Matières

---

Contexte	3
Résumé	3
Tendances	4
Recommandations	6
Annexe	8

---



## Contexte

---

- À titre de président en 2022 de la Coalition pour la liberté en ligne (CLL), le Canada a animé six consultations régionales multipartites dans le but de communiquer directement avec les intervenants et de recueillir des connaissances sur les obstacles à la liberté sur Internet à l'échelle régionale et sous-régionale.
- Au cours de la consultation régionale nord-américaine tenue en vertu de la règle de Chatham House, le Canada a réuni des spécialistes issus de la société civile, des médias, du monde universitaire et du secteur privé pour discuter des menaces les plus pressantes qui pèsent sur la liberté sur Internet.
- Les consultations multipartites alimenteront le prochain « Programme d'Ottawa » de la CLL, qui permettra de mettre à jour le document fondateur de la Coalition, le **Programme de Tallinn** [*en anglais seulement*], avec un ensemble d'engagements pour la promotion des droits de la personne en ligne.



## Résumé

---

- Les experts ont vu dans le Programme d'Ottawa une occasion précieuse de réaffirmer l'engagement des membres de la CLL en faveur d'un Internet libre, ouvert, interopérable, sécurisé et fiable, et de cerner les priorités clés pour la mobilisation internationale à la lumière des menaces qui pèsent sur cette vision, notamment la segmentation croissante, le rétrécissement de l'espace civique en ligne et les inégalités persistantes du fossé numérique.
- Les participants ont souligné la nécessité d'une collaboration multipartite continue et plus solide, car la gouvernance de l'Internet requiert l'expertise de la société civile, du monde universitaire, de la communauté technique et de l'industrie, travaillant ensemble avec les gouvernements pour déterminer quelles sont les questions les plus importantes et les mesures à prendre et trouver des

réponses respectueuses des droits face à des défis complexes.



## Tendances

---

En cette période d'**autoritarisme numérique** croissant, les experts ont souligné la nécessité d'avoir un Internet mondial libre, ouvert et connecté, et de soutenir les technologies qui préservent les voies de la libre expression. Les participants ont souligné qu'au cours des années qui ont suivi l'adoption du Programme de Tallinn de la CLL, nous avons été témoins de la manipulation des médias sociaux par des acteurs étrangers pour s'ingérer dans des élections, du scandale de Cambridge Analytical et d'un plus grand nombre de cas d'extrémisme et de haine en ligne ayant des conséquences tragiques dans le monde réel. À ce titre, les participants ont salué l'occasion de mettre à jour la liste des priorités et des domaines d'intervention de la CLL.

L'Internet et les technologies numériques sont essentiels à notre vie quotidienne. Les experts ont souligné les avantages d'un Internet libre, ouvert, interconnecté, interopérable et sécurisé. Ils ont également souligné le pouvoir de connexion de l'Internet pour favoriser l'innovation, la croissance économique et la créativité.

Les participants ont convenu que l'inclusion numérique et ses quatre piliers – connectivité, littératie, participation civile et sécurité – représentent un excellent point de départ pour renouveler le mandat de la CLL dans sa deuxième décennie d'existence. Certains experts ont fait valoir que l'inégalité numérique renforce les inégalités à l'échelle mondiale, sapant ainsi l'attrait de la gouvernance démocratique dans le monde. Certaines régions du monde ne disposent pas de la **connectivité** et des infrastructures de base nécessaires pour accéder aux services numériques de base, sans parler de l'Internet. D'autres y ont accès, mais à des coûts inabordables, à des vitesses insuffisantes et avec un contenu limité.

Les experts ont noté que les gouvernements ont tendance à « surestimer » les capacités de leurs

citoyens (ainsi que les leurs) **en matière de littératie numérique**. Plutôt que de lancer des projets spéciaux, les experts ont encouragé les gouvernements à inclure la formation à la littératie numérique dans les programmes scolaires. Ils ont fait valoir que la littératie numérique doit inclure des compétences essentielles pour s’y retrouver de façon satisfaisante dans les écosystèmes d’information en ligne. Un expert a appelé les pays de la CLL à créer des stratégies nationales en matière de littératie numérique. Le Canada a été félicité pour avoir fait progresser l’engagement de la CLL à améliorer la littératie numérique et l’inclusion.

Afin de garantir une véritable **inclusion numérique**, les participants ont demandé à la CLL de contribuer à clarifier la manière dont le droit international des droits de la personne existant s’applique aux espaces numériques et peut être exploité pour remédier aux injustices systémiques causées ou exacerbées par les technologies numériques.

Les experts se sont dits inquiets du fait que de nombreuses politiques et pratiques risquent de segmenter l’Internet, ce qui aurait des conséquences sur les droits de la personne et la démocratie. Les gouvernements devraient adopter des approches globales à l’égard de la **segmentation de l’Internet**, notamment en s’attaquant à la segmentation technique par des modifications de la couche sous-jacente de l’Internet qui empêchent l’Internet d’interagir; à la fragmentation au niveau des politiques et des gouvernements par des pratiques telles que la modération du contenu, les fermetures de réseaux et la localisation des données; et à la segmentation commerciale par des pratiques telles que l’étranglement du trafic Internet, les jardins clos et le géoblocage.

Un nombre croissant d’acteurs gouvernementaux étouffent le discours de leurs opposants en le qualifiant de « **désinformation** » ou en faisant pression sur les entreprises de médias sociaux pour qu’elles modèrent le contenu à des fins politiques - en faisant souvent jouer les exigences relatives au personnel dans le pays pour faire pression sur les entreprises afin qu’elles suivent leurs directives. Les experts ont discuté de la façon dont l’invasion illégale de l’Ukraine par la Russie met en évidence la nécessité de réponses multilatérales et multipartites aux menaces en ligne telles que la désinformation, qui érodent la participation civile en ligne. Les participants ont souligné que

les membres de la CLL doivent « *s'attaquer à leurs propres questions difficiles* » en ce qui concerne les moyens de répondre à la désinformation en ligne ou à d'autres activités en ligne illégales, tout en respectant les droits de la personne et la primauté du droit. La guerre d'agression russe a également souligné, pour de nombreux participants, la nécessité de mettre l'accent sur l'importance de la liberté de l'Internet dans les situations de conflit et de poursuivre la collaboration pour faire face aux incidences des situations de conflit sur les droits de la personne en ligne.

De nombreux participants ont indiqué que la CLL devra réfléchir à la manière dont le Programme d'Ottawa peut apporter une valeur ajoutée face à un nombre croissant de documents normatifs dans le domaine de la politique numérique et de l'Internet. Les participants ont souligné qu'ils n'ont pas besoin d'un autre document exposant des principes généraux, compte tenu des principes de l'OCDE en matière d'intelligence artificielle et de la Déclaration pour l'avenir de l'Internet, entre autres. Le Programme d'Ottawa pourrait plutôt contribuer à faire de la CLL l'organe de mise en œuvre de ces déclarations en déterminant les priorités clés pour les membres de la CLL dans leur travail national et international, ainsi que les prochaines étapes pratiques dans d'autres forums multilatéraux, de même que le développement et la programmation.



## Recommandations

---

Les participants ont reconnu que la CLL peut jouer un rôle essentiel dans la présentation claire et la défense d'une vision démocratique et inclusive de l'Internet mondial. Les participants ont recommandé plusieurs mesures que les membres de la CLL, individuellement ou collectivement, pourraient entreprendre pour accroître la liberté d'Internet à l'échelle régionale et mondiale. La CLL doit :

- condamner, dans les tribunes bilatérales et multilatérales, les pratiques néfastes telles que les fermetures d'Internet et les limitations du cryptage;

- encourager les États membres à créer une vision holistique de l'Internet qui soit fondée sur des règles, démocratique et inclusive, et ancrée dans les droits de la personne, tant au niveau national qu'international – cette vision doit être promue aux niveaux technique et stratégique par les gouvernements et intégrée dans les différents ministères gouvernementaux;  
faire pression pour que les gouvernements et l'industrie appliquent et respectent les lois en vigueur et le droit international des droits de la personne protégeant les droits de la personne dans les contextes en ligne et numériques;
- élargir son champ d'action afin d'accroître le nombre de pays participant à la CLL et adhérant à ses valeurs, en mettant l'accent sur les régions de l'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Amérique latine;
- diffuser de l'information et mener un dialogue utile et proactif sur des stratégies efficaces qui protègent les droits des utilisateurs, augmentent la transparence des entreprises et des gouvernements, et sont fondées sur un engagement en faveur des droits de la personne et de la primauté du droit;
- continuer à renforcer l'approche multipartite de la CLL et encourager les autres processus internationaux concernés par la gouvernance de l'Internet à faire de même.

# Annexe

---

## Questions à des fins de discussion

- Quelles tendances régionales ou mondiales liées à l'évolution des technologies numériques et de l'Internet auront le plus d'incidence sur les droits de la personne en ligne et hors ligne au cours des cinq à dix prochaines années?
- Quels sont les défis les plus pressants pour la protection et la promotion des droits de la personne en ligne, tant sur le plan régional qu'international?
- Comment définir un Internet libre, ouvert, interopérable, sécurisé et fiable sur le plan de l'infrastructure et de la gouvernance? Comment les gouvernements peuvent-ils se défendre contre la segmentation d'Internet?
- Où les gouvernements devraient-ils concentrer leur attention et l'aide internationale pour réduire le fossé numérique et accroître l'habileté numérique?
- Comment la CLL devrait-elle répondre aux tentatives croissantes de restreindre les voix démocratiques en ligne (c.-à-d. les coupures d'Internet, la désinformation, les technologies de logiciels espions)?
- Quels programmes, initiatives ou processus la CLL devrait-elle entreprendre au cours des cinq à dix prochaines années pour aider à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales et à faire progresser une réelle inclusion numérique?
- Comment la CLL peut-elle encourager un dialogue et une coopération avec le secteur privé sur la mise en œuvre efficace des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne, de même qu'y participer?